



**NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

*Vingt-septième réunion du Comité d'experts de la CEA*

*26 – 29 mars 2008*

*Quarante et unième session de la Commission*

*31 mars – 2 avril 2008*



**COMMISSION DE  
L'UNION AFRICAINE**

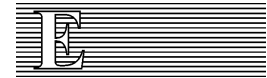
*Troisième réunion du Comité d'experts*

*Troisième session de la CAMEF*

---

**Première réunion annuelle conjointe de  
la Conférence des ministres de l'économie et des finances  
de l'UA et de la Conférence des ministres africains des  
finances, de la planification et du développement  
économique de la CEA**

*Addis-Abeba*



Distr.: Générale  
E/ECA/COE/27/9  
AU/CAMEF/EXP/9(III)  
Date: 25 février 2008

Français  
Original: Anglais

**Examen régional du financement et du développement :  
Impressions des pays africains sur le Consensus de Monterrey**

**Résultats d'une enquête**

## Table des matières

	<b>Page</b>
Sigles .....	ii
Résumé .....	iii
<b>1. Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>2. Caractéristiques de l'échantillon.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Aperçu général des résultats .....</b>	<b>3</b>
Mobilisation de ressources nationales.....	6
Mobilisation de ressources internationales .....	8
Commerce international en tant que moteur du développement.....	9
Coopération financière et technique internationale.....	11
Dette extérieure .....	12
Questions systémiques .....	14
<b>4. Défis, contraintes et enseignements tirés.....</b>	<b>15</b>
<b>5. Remarques finales et voie à suivre .....</b>	<b>16</b>
<b>Références .....</b>	<b>18</b>

## **Sigles**

CEA	Commission économique pour l'Afrique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
APD	Aide publique au développement
IED	Investissement étranger direct

## Résumé

Cela fait cinq ans que le Consensus de Monterrey a été adopté par les chefs d'État et de gouvernement en mars 2002. On se préoccupe à l'échelle mondiale des progrès accomplis vers la mise en œuvre du Consensus. C'est dans ce contexte que la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a mené une enquête auprès des pays de la région afin de solliciter leurs vues et leurs impressions sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Consensus dans les six domaines essentiels. Les résultats de l'enquête véhiculent les principaux messages suivants :

- ? Dans l'ensemble, des progrès très limités ont été accomplis dans la réalisation des objectifs du Consensus de Monterrey. Si le domaine de l'allègement de la dette a enregistré des progrès importants, les résultats sont décevants dans les domaines du commerce international et de la mobilisation des ressources extérieures et intérieures;
- ? En dépit des efforts fournis par les gouvernements africains pour mobiliser les ressources intérieures, l'épargne demeure insuffisante par rapport aux besoins dans le domaine des investissements. Il est nécessaire d'améliorer l'infrastructure bancaire et sa gestion ainsi que de mettre à profit le potentiel des marchés financiers et des institutions de microfinancement aux fins de la mobilisation des ressources ;
- ? Les gouvernements africains ont adopté des politiques de nature à attirer les flux de capitaux privés, mais les investisseurs étrangers n'ont jusqu'ici que mollement réagi. Les flux d'investissements étrangers directs se sont accrus, mais restent insuffisants et trop concentrés dans le secteur des ressources naturelles pour accélérer la croissance et le développement. Il est nécessaire que les donateurs ainsi que les institutions régionales et internationales augmentent leur soutien, pour que soient créées les conditions permettant d'attirer un volume accru de flux financiers privés;
- ? Bien que les exportations se soient accrues ces dernières années, les enquêtés sont d'avis que les donateurs n'ont pas fait assez de progrès s'agissant de soutenir les pays africains dans le domaine du commerce international. Les principales barrières à la promotion des exportations sont l'accès aux marchés et les contraintes qui pèsent sur l'offre ;
- ? Les apports d'APD à destination de l'Afrique sont en hausse, comme il ressort des données disponibles aussi bien que des impressions des décideurs africains. Toutefois, les donateurs ne sont toujours pas en voie d'honorer leurs engagements et les flux d'aide récents tendent à être concentrés dans un petit nombre de pays et dans les secteurs sociaux (aide d'urgence et allègement de la dette). Il est nécessaire d'augmenter l'aide allouée aux secteurs productifs tout en redoublant d'efforts pour améliorer l'efficacité de l'aide ;
- ? Le poids de la dette extérieure des pays africains a été considérablement réduit à la suite des récentes initiatives d'allègement. Dans l'ensemble, il est nécessaire de procéder à d'autres allègements de la dette et les gouvernements devraient faire preuve de prudence lorsqu'ils empruntent, afin que la dette reste soutenable ;

- ? En dépit des initiatives lancées récemment pour améliorer la gestion des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux, les donateurs doivent redoubler d'efforts pour que la voix des pays africains soit mieux entendue dans les organisations internationales ;
  
- ? Les principaux défis et contraintes en matière de mise en oeuvre du Consensus de Monterrey sont les suivants: piètre gouvernance, médiocrité des infrastructures, climat des investissements peu propice, mise en œuvre inadéquate des politiques et stratégies par les gouvernements africains, absence d'appropriation nationale des programmes de développement, absence d'harmonisation de l'aide par les donateurs, imprévisibilité et caractère lié des flux d'aide et faible accès aux marchés des pays développés ;
  
- ? Pour accélérer les progrès, les gouvernements africains doivent apporter des améliorations dans les domaines des infrastructures, du renforcement des capacités, de la gouvernance et de l'élaboration des politiques. Parallèlement, les partenaires de développement doivent accroître le volume et l'efficacité de l'aide, harmoniser et délier les flux d'aide, multiplier les possibilités d'accès aux marchés pour les exportations africaines, intensifier les initiatives d'allégement de la dette et faire en sorte que la voix de la région soit mieux entendue dans les organisations internationales.

## 1. Introduction

Le financement du développement contribue de façon décisive à l'accélération de la croissance et à la réduction de la pauvreté dans la région africaine (Banque mondiale 2003 ; CEA 2006). Il peut donner accès aux ressources à investir dans les principaux projets de développement nécessaires à une croissance économique soutenue. Il peut également permettre aux gouvernements de mobiliser les ressources requises pour les investissements publics à réaliser dans les infrastructures sociales et physiques qui produisent des effets favorables sur la réduction de la pauvreté. Or, plusieurs pays de la région continuent de rencontrer de graves difficultés dans la mobilisation de ressources nationales et internationales aux fins du développement. Ces difficultés sont notamment les suivantes: comment attirer des flux de capitaux soutenus, y compris les envois de fonds, et faire en sorte que ces flux soient acheminés dans les secteurs à forte valeur ajoutée et grands créateurs d'emplois; comment améliorer la mobilisation de ressources nationales en augmentant l'épargne et les recettes fiscales et en réduisant la fuite des capitaux; comment trouver une solution efficace et durable aux crises de la dette extérieure qui secouent plusieurs pays de la région; comment accroître la quantité de l'aide et en améliorer l'efficacité ainsi que la capacité d'absorption dans les pays bénéficiaires; et comment faire du commerce international un moyen efficace de mobilisation de ressources.

Le Consensus de Monterrey adopté à la Conférence internationale sur le financement du développement en 2002, a été la première initiative lancée par la communauté internationale pour s'attaquer en profondeur aux problèmes de financement du développement, en particulier dans le contexte de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le Consensus préconise un nouveau partenariat entre pays développés et pays en développement couvrant six principaux domaines d'activité (Organisation des Nations Unies 2002) :

- Mobilisation de ressources financières nationales pour le développement;
- Mobilisation de ressources internationales (flux de capitaux privés);
- Promotion du commerce international en tant que moteur du développement;
- Renforcement de la coopération financière et technique internationale pour le développement;
- Financement viable de la dette et, allègement de la dette extérieure; et
- Règlement des questions systémiques.

Les engagements pris dans le Consensus de Monterrey ont été réaffirmés dans les résultats de plusieurs réunions internationales de haut niveau tenues en 2005, à savoir notamment le Document final du Sommet mondial, la déclaration faite par le Sommet du G-8 à Gleneagles, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. À Gleneagles, les dirigeants des pays du G-8 se sont engagés, de concert avec d'autres donateurs, à accroître le volume total de l'aide publique au développement (APD) à destination de l'Afrique de 25 milliards de dollars par an jusqu'en 2010. Ils ont également promis d'annuler la totalité des dettes que les pays pauvres très endettés (PTTE) doivent au Fonds monétaire international (FMI), à l'Association internationale de développement (IDA) et au Fonds africains de

développement (FAD). Ces promesses se concrétisent actuellement grâce à l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADEM).

La Déclaration de Paris a centré l'attention sur la qualité de l'aide en fournissant un cadre pour l'acheminement et la gestion de l'aide d'une façon qui aille dans le sens de l'objectif ultime qu'est la réduction de la pauvreté dans les pays bénéficiaires. Elle avance des principes directeurs dans cinq domaines essentiels : appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle. Elle définit aussi des mesures spécifiques devant être prises pour améliorer l'efficacité de l'aide au plus tard en 2010, et qui seront suivies grâce à un ensemble d'indicateurs et d'objectifs.

Malgré les engagements importants pris et les grandes déclarations faites depuis l'adoption du Consensus de Monterrey, on est en général préoccupé par le fait que très peu de progrès ont été accomplis pour honorer les engagements et, partant, réaliser les principaux objectifs du Consensus dans les six domaines essentiels. Les dirigeants du G-8 ont exprimé cette préoccupation lors de leur sommet de 2006 tenu à Saint-Petersbourg et celui de 2007 à Heiligendamm. C'est ce qui les a par ailleurs amenés à prendre la décision de lancer l'African Progress Panel en avril 2007 en vue d'œuvrer avec les pays africains et leurs partenaires développement afin de faire en sorte que les promesses faites à la région soient tenues. Constatant également que les promesses n'étaient guère tenues, les gouvernements africains ont pris l'initiative de suivre dans quelle mesure les engagements pris par les donateurs étaient respectés, en instituant une Conférence ministérielle africaine sur le financement du développement. La première Conférence de ce type s'est tenue à Abuja (Nigéria) du 20 au 22 mai 2006 et la deuxième à Accra les 30 et 31 mai 2007.

Ces préoccupations ont aussi été à l'origine de mesures au niveau international. C'est ainsi que l'Assemblée générale des Nations Unies est en train d'organiser une conférence internationale de suivi sur le financement du développement, à Doha au Qatar durant le second semestre de 2008, l'objectif étant de faire le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, d'examiner les enjeux, de mettre en commun les enseignements tirés de l'expérience ainsi que d'étudier des options permettant de faire progresser le programme du financement du développement.

C'est dans ce cadre général que la CEA a réalisé une enquête auprès des pays de la région, afin de s'assurer que leurs opinions, intérêts et préoccupations sont correctement exprimés et présentés de manière appropriée à la communauté internationale. L'enquête menée en mars et avril 2007, portait sur les six domaines essentiels du Consensus de Monterrey et reposait sur un ensemble de questionnaires envoyés à divers experts et responsables gouvernementaux en poste dans les banques centrales et les ministères des finances, de la planification et du développement économique. Le présent document en récapitule les résultats.

Cette enquête est un fait unique en ce sens que c'était la première fois qu'on cherchait à obtenir les vues des pays africains en se servant de données recueillies durant une telle opération. Avant, les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey en Afrique étaient évalués sur la base de données secondaires publiées par les organisations internationales. Si ces données sont utiles pour la présentation de faits simples, il se trouve souvent que les perceptions diffèrent des faits et peuvent influencer fortement sur les attitudes et le comportement des décideurs. Il est donc utile de comparer les résultats de l'enquête avec les données macroéconomiques publiées.

## 2. Caractéristiques de l'échantillon

L'Afrique compte un groupe hétérogène de pays, comprenant des pays exportateurs de pétrole, des pays insulaires, des pays émergents, des pays sans littoral (PMA) et des pays à revenu relativement élevé comme l'Afrique du Sud et Maurice. C'est pourquoi, les besoins et préoccupations en matière de financement du développement diffèrent d'un pays à l'autre. Il importait donc que l'enquête couvre le plus grand nombre possible de pays ou groupes de pays. Compte tenu de cette hétérogénéité, deux questionnaires ont été envoyés à chacun des 53 pays africains, l'un à la banque centrale et l'autre au ministère chargé des finances et de la planification ou au service gouvernemental chargé des questions de développement économique. Les questionnaires étaient adressés aux gouverneurs des banques centrales et aux ministres des finances, de la planification ou du développement économique de chacun des pays et il leur était demandé de choisir les fonctionnaires qu'il fallait pour les remplir.

Sur les 106 questionnaires envoyés aux décideurs africains, 57 ont été renvoyés à la CEA; ils venaient de 32 pays et de toutes les cinq régions de l'Afrique ainsi que de PMA, de pays sans littoral, de pays exportateurs de pétrole et de pays insulaires<sup>1</sup>. Les réponses ont été données à la condition que les noms des différents pays avec leurs vues ne soient pas divulgués. De ce fait, dans les questionnaires, il n'était pas demandé aux enquêtés d'indiquer leurs pays, mais ils précisaient néanmoins si ces derniers étaient des PMA, des pays exportateurs de pétrole, des pays insulaires ou des pays sans littoral. Vingt-neuf (52,7%) des questionnaires ont été remplis par des cadres supérieurs, 14 (25,5%) par des cadres moyens, tandis que 12 (21,8%) l'ont été par des cadres subalternes. Les réponses provenaient essentiellement des banques centrales (50,9%), suivies par les ministères chargés des finances, de la planification et du développement économique (40,4%)<sup>2</sup>. Seules cinq réponses sont parvenues d'autres services gouvernementaux.

Le questionnaire comprenait neuf sections. La section A comportait des questions d'ordre général sur le profil des enquêtés. En particulier, il était demandé aux enquêtés d'indiquer leur niveau de responsabilité, s'ils travaillent à la banque centrale, au ministère des finances ou dans tout autre service gouvernemental et s'ils viennent d'un pays sans littoral, d'un PMA ou de tout autre groupe de pays. La section B concernait les impressions et opinions générales des décideurs africains sur le Consensus de Monterrey. Les sections C à H portaient, elles, sur les opinions au sujet des six domaines essentiels du Consensus. La dernière section (I) portait sur les défis, les contraintes et la voie à suivre.

## 3. Aperçu général des résultats

Le questionnaire avait pour objet de recueillir les vues des décideurs africains sur les progrès accomplis par les donateurs pour tenir les engagements généraux qu'ils ont pris dans le Consensus de Monterrey. La figure 1 présente les résultats de l'enquête. Les enquêtés ont qualifié de modestes les progrès des donateurs s'agissant de respecter les engagements: 39,6% d'entre eux les ont jugés satisfaisants et 5,7% ont donné une appréciation correspondant à très satisfaisant. Dans leur majorité, les enquêtés (55%) considéraient les progrès des donateurs en ce domaine comme moyens ou

---

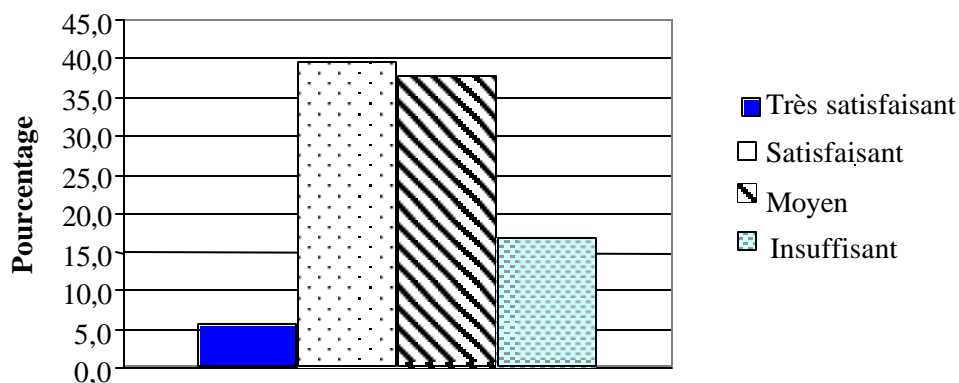
<sup>1</sup> Il y a lieu de noter que ces groupes ne s'excluent pas. Ainsi certains pays sans littoral sont-ils des PMA et certains PMA des pays exportateurs de pétrole.

<sup>2</sup> Pour plusieurs pays, les questionnaires remplis ont été renvoyés par une seule institution, qui était la banque centrale ou le ministère des finances.



insuffisants. Les donateurs ne sont bien entendu pas responsables de tous les aspects relatifs aux engagements pris à Monterrey. Ainsi, dans des domaines tels que la mobilisation de ressources intérieures et extérieures, il revient aux pays africains de jouer le rôle principal pour qu'elle soit efficace. Il a donc été demandé aux décideurs africains de juger les progrès des pays dans ces domaines, les résultats sont récapitulés ci-après:

**Figure 1: Appréciation générale des progrès accomplis par les donateurs**



Les résultats vont dans le sens des données macroéconomiques publiées, selon lesquelles les progrès accomplis en ce qui concerne le respect des engagements de Monterrey, ont été modestes (tableau 1). Pourtant, l'objectif ultime du Consensus de Monterrey est d'accélérer la croissance et de réduire la pauvreté dans les pays pauvres. Le tableau 1, établi d'après des données globales récentes, indique que les résultats économiques en Afrique ne se sont que légèrement améliorés depuis l'adoption du Consensus de Monterrey. Le taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (PIB) réel est passé de 3,3% durant la période antérieure à l'adoption du Consensus de Monterrey (1998-2001) à 4,0% durant la période postérieure (2002-2005). Il est prévu que le taux de croissance pour l'Afrique en 2007 sera de 6,2%. Le taux d'inflation s'est par ailleurs modestement amélioré, régressant de 11,8% durant la période antérieure au Consensus Monterrey à 9,2% durant la période postérieure.

**Tableau 1: Indicateurs macroéconomiques choisis pour l'Afrique (moyennes)**

Indicateurs	Période antérieure à Monterrey (1998-2001)	Période postérieure à Monterrey (2002-2005)
<b>Globaux</b>		
Croissance économique (%)	3,3	4,0
Inflation (%)	11,8	9,2
<b>Ressources nationales</b>		
Épargne /PIB (%)	19,0	22,0
Investissements/PIB (%)	19,7	20,1

<b>Ressources internationales</b>		
IED (milliards de dollars courants)	11,9	18,1
IED/PIB (%)	2,1	2,4
<b>Commerce</b>		
Croissance des recettes d'exportation réelles (%)	3,7	4,9
Exportations/PIB (%)	29,0	33,0
<b>Coopération</b>		
APD (milliards de dollars courants)	16	28
<b>Dettes extérieures</b>		
Dettes (milliards de dollars)	274,0	293,0
Dettes/PIB (%)	62,0	47,0
Total service de la dette /PIB (%)	5,9	4,4

**Sources:** CEA (2007); Banque mondiale (2007); OCDE (2007a.).

En ce qui concerne les six domaines définis dans le Consensus, les résultats montrent que c'est le manque de progrès dans le domaine du commerce international en tant que moteur de la croissance qui suscite la plus vive préoccupation. Environ 34% des enquêtés ont indiqué que c'était là le domaine qui avait enregistré le moins de progrès (tableau 2). Dans un sens, ce résultat surprend dans la mesure où les données macroéconomiques indiquent qu'il y a eu une croissance des exportations réelles en provenance de l'Afrique durant la période antérieure à Monterrey. De plus, le ratio exportations/PIB s'est accru, passant d'une moyenne de 29% durant la période antérieure à Monterrey (1998-2001) à 33% durant la période qui a suivi (2002-2005). Cela étant, les réponses sont concevables si l'on prend en compte la part extrêmement faible de l'Afrique dans le commerce mondial et la frustration de plus en plus grande des pays africains durant les négociations commerciales du cycle de Doha (Osakwe 2007).

Les enquêtés ont également cité la mobilisation de ressources internationales et de ressources nationales comme étant des domaines où les progrès ont été très limités. Quelque 17,3% d'entre eux ont jugé ces domaines préoccupants. La dette extérieure semble être le seul domaine qu'un petit nombre d'enquêtés (4,9%) ont estimé critiquable. Cela concorde avec les données macroéconomiques présentées au tableau 2 qui montrent qu'il y a eu une réduction considérable du ratio de dette extérieure/PIB en Afrique durant la période postérieure à Monterrey.

**Tableau 2: Domaines du Consensus de Monterrey ayant enregistré le moins de progrès (%)**

Domaine	Échantillon total	Pays exportateurs de pétrole	
		PMA	
Mobilisation de ressources nationales	17,3	14,0	7,1
Mobilisation de ressources internationales	17,3	14,0	14,3
Commerce international en tant que moteur du développement	34,6	34,0	42,9
Intensification de la coopération financière et technique internationale	11,1	16,0	0,0
Dettes extérieures	4,9	4,0	14,3
Questions systémiques	14,8	18,0	21,4
Total	100,0	100	100

S'agissant des progrès accomplis dans le domaine du commerce international, les enquêtés des pays exportateurs de pétrole ont donné une opinion moins favorable que celle des enquêtés de l'échantillon total ou des PMA. Environ 43% d'entre eux ont indiqué que c'était le domaine ayant enregistré le moins de progrès contre 34% pour l'échantillon total et les PMA (tableau 2). Ce résultat est surprenant dans la mesure où les principales exportations des pays exportateurs de pétrole ont un accès aux marchés mondiaux meilleur que celles des PMA et il aurait été plus logique que leur opinion à ce sujet soit plus favorable que celle des enquêtés de cette catégorie de pays.

À la question de savoir si les objectifs du Consensus pouvaient être atteints dans leurs pays d'ici à 2015, les décideurs africains se sont montrés d'un optimisme prudent. Environ 38% ont indiqué que c'était quelque peu probable tandis que 44% considéraient qu'il y avait moins de chances de les atteindre. Aux deux extrêmes, seuls 11,1% et 5,6% ont estimé que c'était très probable ou pas du tout probable. Ces réponses reflètent l'impression générale prévalant dans la région, à savoir que les pays africains tout comme leurs partenaires de développement doivent faire davantage pour améliorer les chances de réaliser les objectifs du Consensus et les OMD. Fait intéressant, les réponses données par les enquêtés des PMA à cette question étaient moins favorables que celles des enquêtés de l'échantillon total. Environ 60% d'entre eux ont en effet indiqué qu'il y avait moins de chances d'atteindre les objectifs du Consensus dans leurs pays d'ici à 2015, contre 44% des enquêtés de l'échantillon total et 45% des enquêtés dans les pays exportateurs de pétrole.

Des progrès très limités ont été accomplis vers la réalisation des principaux objectifs du Consensus de Monterrey. Si le domaine de la dette extérieure a enregistré des progrès importants, les résultats dans les domaines du commerce international ainsi que de la mobilisation de ressources extérieures et intérieures sont bien en deçà des attentes.

### **Mobilisation de ressources nationales**

Comme il ressort du Consensus de Monterrey, il est de plus en plus admis que les pays africains doivent recourir davantage aux ressources nationales pour financer le développement. Les données macroéconomiques disponibles indiquent que le ratio annuel moyen de l'épargne au PIB a progressé légèrement, passant de 19% durant la période antérieure à Monterrey à 22% au cours de la période postérieure à Monterrey (tableau 1). Il est clair que cette progression est lente par rapport à ce que l'on observe dans les économies en pleine croissance d'Asie de l'Est ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes<sup>3</sup>. Ce chiffre est également bas si l'on tient compte du volume d'investissements nécessaires pour réaliser les OMD dans le continent.

Dans le questionnaire, 41% des enquêtés ont jugé bonne<sup>4</sup> la performance de leur pays en matière de mobilisation de ressources nationales. Environ 28% ont jugé qu'elle était moyenne et 25% insuffisante. Ces opinions correspondent à ce qu'indiquent les données macroéconomiques sur l'épargne, à savoir que les progrès dans ce domaine ont été lents. Cela étant, 58,9% des enquêtés ont indiqué que les politiques économiques nationales ont été modérément favorables à la mobilisation de

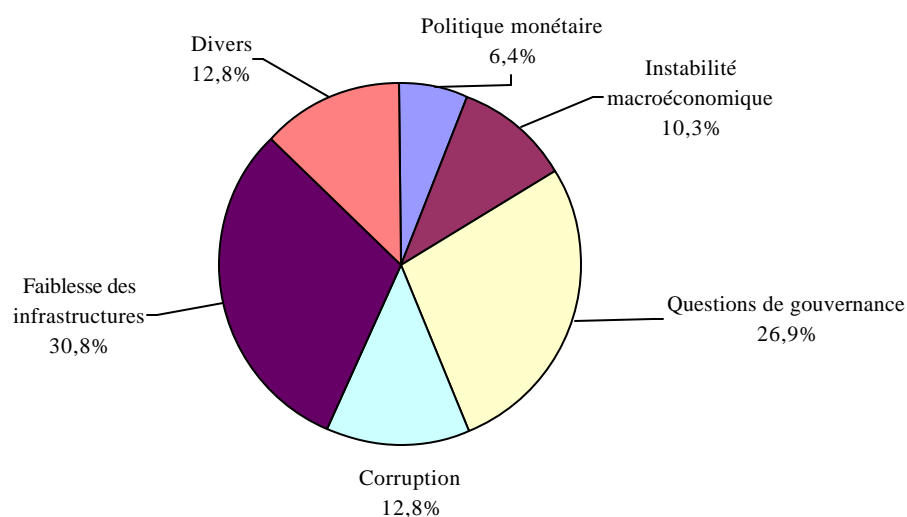
<sup>3</sup> Loyza *et al.* (2000) examinent les déterminants de l'épargne dans les pays en développement. Voir également Aryeetey et Udry (2000).

<sup>4</sup> Pour les PMA et les pays exportateurs de pétrole, les chiffres sont 29% et 54,5% respectivement. Le fait que les réponses des pays exportateurs de pétrole aient été presque exclusivement positives peut s'expliquer par la relance de l'épargne publique et, partant, de l'épargne intérieure par suite des récentes augmentations des prix du pétrole (FMI 2007).

ressources nationales au service du développement, contre 23,2% qui ont répondu que ces politiques étaient très favorables et 17,9% seulement estimant qu'elles n'étaient pas favorables. Par ailleurs, selon les enquêtés, une forte majorité de pays (65,4%) ont élaboré une stratégie nationale de développement pour mobiliser les ressources nationales, 60% d'entre eux soulignant cependant que la mise en œuvre de cette stratégie était lente ou qu'elle n'avait même pas commencé.

L'enquête a révélé que la plupart des enquêtés estimaient que le niveau de l'épargne intérieure par rapport au volume des investissements nécessaires était faible (57,1%) ou très faible (16,1%). Cette opinion est conforme aux tendances indiquées au tableau 1 qui montrent que l'épargne en Afrique n'avait progressé que de façon dérisoire et demeurait insuffisante pour répondre aux besoins du continent dans le domaine du financement. Comme il ressort de la figure 2, les décideurs africains ont, dans leurs réponses, cité un certain nombre d'obstacles à la mobilisation des ressources nationales, le plus important étant la faiblesse des infrastructures (30,8%), suivie par les questions de gouvernance (26,9%) et la corruption (12,8%)<sup>5</sup>. Fait intéressant, pour les pays exportateurs de pétrole, ce sont les questions de gouvernance (33%) qui constituent le plus grand obstacle, la faiblesse des infrastructures (26%) venant ensuite. Il n'est pas surprenant que les enquêtés de l'échantillon total et ceux des PMA aient cité la faiblesse des infrastructures comme principal obstacle, vu la pénurie généralisée voire l'absence d'institutions et de services financiers dans les zones rurales où vit le gros de la population. C'est un fait que les banques dominent les systèmes financiers dans les pays africains, mais elles sont généralement réticentes à ouvrir des agences en milieu rural et ne peuvent donc pas contribuer efficacement à la mobilisation de l'épargne rurale.

**Figure 2: Obstacles à la mobilisation des ressources nationales**

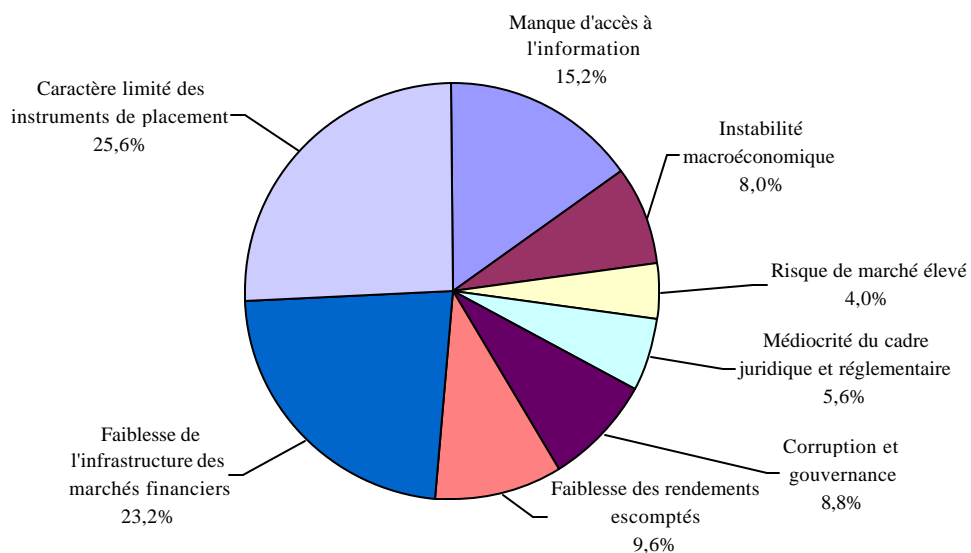


S'agissant du rôle du système bancaire national dans la mobilisation de l'épargne, 73,5% des enquêtés ont indiqué qu'il était totalement inefficace ou n'était efficace qu'en partie. Réformer le secteur bancaire en vue d'en améliorer l'efficacité et accroître l'accès des ménages ruraux aux services financiers peuvent être déterminants pour l'augmentation de l'épargne intérieure dans le continent. Les

<sup>5</sup> Par infrastructure financière on entend un ensemble de règles, d'institutions et de systèmes au sein desquels les agents effectuent les transactions financières (voir Bossone *et al.* 2003).

marchés financiers peuvent également jouer un rôle important en ce qu'ils permettent d'allouer judicieusement les ressources, de mobiliser les capitaux intérieurs et extérieurs ainsi, que de faciliter les privatisations. Les pays africains n'ont cependant pas été en mesure d'exploiter ce potentiel des marchés financiers aux fins de la mobilisation de ressources et de l'intermédiation financière.

**Figure 3: Facteurs empêchant de recourir aux marchés financiers pour mobiliser l'épargne**



Il est évident que pour développer les marchés financiers, il est nécessaire de renforcer les institutions, mettre en place de nouveaux instruments et créer ou améliorer le cadre juridique et réglementaire. Comme le montre la figure 3, les principaux obstacles cités comme empêchant la mobilisation de l'épargne grâce au développement des marchés financiers sont le caractère limité des instruments de placement, la faiblesse de l'infrastructure des marchés financiers et le manque d'accès à l'information. Il faut donc que les gouvernements africains déploient davantage d'efforts concertés pour surmonter ces contraintes qui freinent le développement des marchés dans la région. Ils devraient également promouvoir la stabilité macroéconomique et des conditions d'investissement propices en vue d'amener le secteur privé à investir. L'incertitude macroéconomique inhibe les activités sur les marchés financiers tout en favorisant la fuite des capitaux.

Malgré les efforts déployés par les gouvernements pour mobiliser les ressources intérieures, l'épargne dans les pays africains reste insuffisante par rapport aux besoins dans le domaine des investissements. Il est nécessaire d'améliorer l'infrastructure bancaire et sa gestion ainsi que de mettre à profit le potentiel des marchés financiers et des institutions de microfinancement aux fins de la mobilisation des ressources.

### **Mobilisation de ressources internationales**

Le Consensus de Monterrey souligne le rôle important que les ressources internationales, en particulier l'Investissement étranger direct (IED), jouent dans le financement du développement. Cependant, l'IED en Afrique subsaharienne est faible par rapport aux autres sous-régions en

développement. Il est par ailleurs concentré dans un petit nombre de pays et essentiellement destiné au secteur des ressources naturelles. Il est donc encourageant de constater que les données macroéconomiques indiquent que ces dernières années les flux d'IED à destination du continent sont en forte croissance du fait non seulement de l'envolée des cours des produits de base mais aussi de l'amélioration de la stabilité macroéconomique. Les entrées nettes d'IED en Afrique se sont accrues pour passer d'un montant moyen de 11,9 milliards de dollars durant la période antérieure à Monterrey à 18,1 milliards de dollars au cours de la période qui a suivi. Confirmant cette tendance, les décideurs africains ont, dans leur majorité, indiqué que les entrées d'IED avaient augmenté au cours des cinq dernières années (17,3% approuvant fortement et 46,2% approuvant quelque peu l'affirmation).

Parallèlement, la plupart des enquêtés ont déclaré que les donateurs avaient fait moins de progrès en ce qui concerne la mobilisation des ressources internationales au service du développement dans la région, 51,9% et 20,4% jugeant les progrès moyens ou insuffisants respectivement<sup>6</sup>. Toutefois, la difficulté à lier les progrès accomplis par les donateurs aux entrées de capitaux privés réside dans le fait que les donateurs ne peuvent jouer qu'un rôle indirect, grâce par exemple à la valorisation du capital humain, à l'aide destinée à la mise en place des infrastructures et à la diffusion de l'information relative aux possibilités d'investissement existantes. En ce qui concerne ce domaine du Consensus de Monterrey, les progrès dépendront plutôt des mesures intérieures que le gouvernement adopte en matière d'investissement. Les résultats indiquent également que la grande majorité des pays (67,9%) ont élaboré une stratégie ou un cadre national pour attirer les flux de capitaux tels que l'IED.

Plus précisément, les réponses au questionnaire révèlent que les changements intervenus dans la mise en place de l'infrastructure physique, agent essentiel de la croissance économique, n'ont été que modestes (46,3% des réponses) ou insignifiants (42,6%). Par ailleurs, les enquêtés ont estimé modéré (55,6%) ou insignifiant (31,5%) l'appui apporté par les institutions régionales et internationales en vue d'attirer l'IED vers les infrastructures et d'autres domaines prioritaires. Par comparaison à l'appui des donateurs, considéré comme insuffisant, les politiques gouvernementales visant à attirer les flux de capitaux ont, pour la plupart, été jugées très bonnes (20,4%) ou bonnes (55,6%).

Les gouvernements africains ont adopté des politiques de nature à attirer les flux de capitaux privés, mais les investisseurs étrangers n'ont jusqu'ici que mollement réagi. Les apports d'investissement étranger direct se sont accrues mais restent insuffisants et trop concentrés dans le secteur des ressources naturelles pour contribuer à accélérer la croissance économique et le développement. Il faut que les donateurs aussi bien que les institutions régionales et internationales prêtent leur concours afin que soient attirés davantage de flux de capitaux privés.

### **Commerce international en tant que moteur du développement**

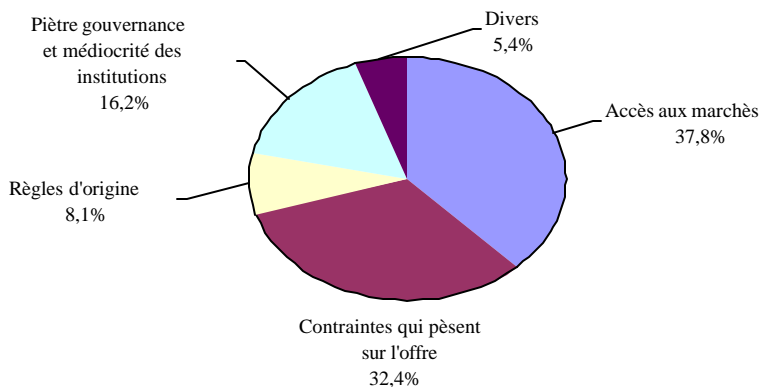
Il est largement admis que le commerce peut jouer un rôle de catalyseur dans l'accélération de la croissance économique et du développement (McGulloch *et al.* 2001). La position de l'Afrique sur le plan du commerce reste marginale comme en témoigne le fait qu'en 2006 sa part des exportations mondiales de marchandises était de 2,8% et sa part des exportations mondiales de services de 2,4% (CNUCED, 2007). Néanmoins, par suite de la hausse des prix des produits de base, les exportations

<sup>6</sup> La réponse venant des pays exportateurs était tout à fait différente de celle venant de l'échantillon total. Quelque 90% des enquêtés de ces pays considéraient les résultats des donateurs comme moyens contre une proportion de 51% pour l'échantillon total et les PMA.

progressent plus vigoureusement dans la région. La difficulté pour les pays africains est comment soutenir cette hausse des exportations et exploiter le potentiel offert par le commerce pour assurer la croissance et réduire la pauvreté. À cet égard, l'aboutissement du cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui jusqu'ici n'a pas apporté les gains promis dans des domaines essentiels tels que l'agriculture, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et les questions de développement, revêt une grande importance pour les pays africains.

Par comparaison avec les autres domaines du Consensus de Monterrey, les résultats de l'enquête révèlent que les actions des donateurs dans le domaine du commerce international n'ont pas été positives, 77,3% des enquêtés indiquant que les progrès réalisés étaient moyens ou insuffisants (voir figure 6). La majorité des décideurs africains qui ont répondu au questionnaire ont indiqué que l'accès aux marchés des pays développés était inadéquat, le jugeant moyen (38,5%) ou insuffisant (34,6%). Ces impressions sont négatives malgré l'accroissement des recettes d'exportation réelles durant la période postérieure à Monterrey, comme le montre le tableau 1. Comme indiqué plus haut, la faible part de l'Afrique dans le commerce mondial et le piétinement des négociations du cycle de Doha expliquent en partie ces réponses. En outre, les exportations du continent ont progressé, mais c'est grâce au redressement de la demande de produits de base de la part des économies émergentes de la Chine et de l'Inde et il n'est pas certain que cela soit durable. Une dépendance excessive à l'égard des produits de base accroît la vulnérabilité aux chocs extérieurs avec les conséquences qui s'ensuivent pour la stabilité macroéconomique (Dupasquier et Osakwe 2007a).

**Figure 4: Barrières à la promotion des exportations et au développement**



La figure 4 montre les barrières les plus importantes à la promotion des exportations, citées par les enquêtés. On voit ainsi que, pour les décideurs africains, ce sont l'accès aux marchés et les contraintes pesant sur l'offre qui constituent les plus grandes barrières à la participation au commerce international. En ce qui concerne les barrières autres que d'ordre commercial qui se dressent devant les pays, les enquêtés ont mentionné le problème de l'insuffisance des infrastructures (43,5% des réponses), les autres contraintes qui pèsent sur l'offre (35,5%) et l'enclavement (16,1%). L'inefficacité des ports n'est considérée comme barrière importante au commerce que dans 4,8% des réponses. S'agissant des politiques gouvernementales, 17,3% des enquêtés ont souscrit à l'affirmation selon laquelle la politique commerciale a bien été intégrée dans les stratégies nationales de développement, 36,5% estimant qu'elle ne l'était que dans une certaine mesure.

Bien que les exportations se soient accrues ces dernières années, les enquêtés estiment que les donateurs n'ont pas fait assez de progrès s'agissant de soutenir les pays africains dans le domaine du commerce. Les principales barrières à la promotion des exportations sont l'accès aux marchés et les contraintes qui pèsent sur l'offre.

### **Coopération financière et technique internationale**

L'APD demeure une source vitale de ressources pour les pays africains, en particulier ceux qui n'ont pas une capacité suffisante pour attirer les flux de capitaux privés, tels que ceux sortant d'un conflit (Banque mondiale 2002). Par suite des engagements pris récemment et d'une association plus étroite avec le continent, l'APD à destination de l'Afrique s'est accrue ces dernières années, atteignant une moyenne de 28 milliards de dollars durant la période 2002-2005 (tableau 1). Parallèlement à l'augmentation des apports, l'aide est devenue plus efficace.

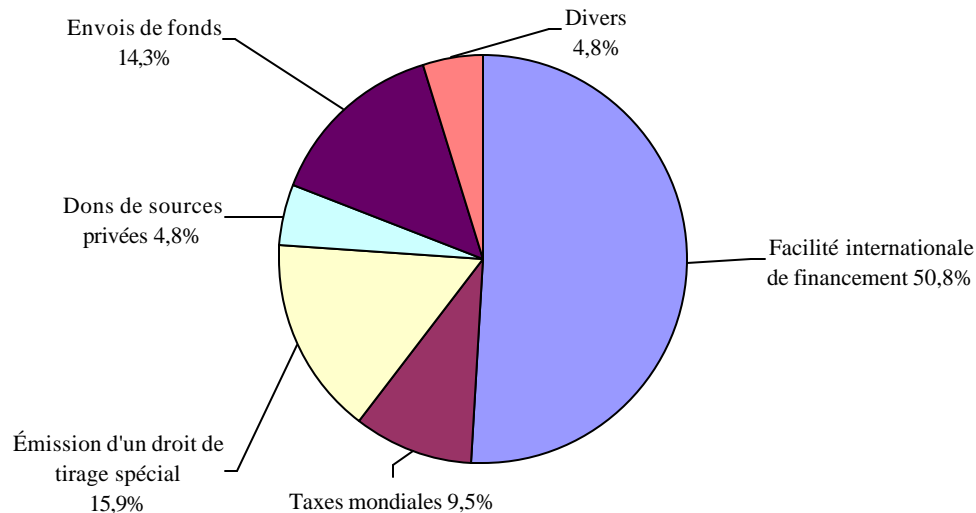
Cela étant, les responsables qui ont répondu au questionnaire ont indiqué que les progrès accomplis par les donateurs dans le domaine de la coopération financière et technique internationale avaient été plus importants que dans des domaines du Consensus de Monterrey tels que le commerce, bien que les réponses se répartissent principalement entre la notation «satisfaisant» (40,4%) et la notation «moyen» (42,3%) (voir figure 6). En outre, 66,1% des enquêtés ont estimé que les progrès accomplis par les donateurs pour tenir les engagements en ce qui concerne le volume de l'aide avaient été moyens ou insuffisants. Par ailleurs, ce qui est préoccupant, c'est que les apports d'aide récents tendent à être concentrés dans un petit nombre de pays et que l'aide d'urgence et l'allègement de la dette extérieure représentent une forte proportion des flux.

En revanche, les décideurs africains ont l'impression que davantage de progrès ont été accomplis pour améliorer l'efficacité de l'aide et réduire la proportion de l'aide liée que pour accroître le volume. Plus de 62% des enquêtés ont précisé qu'ils souscrivaient quelque peu ou totalement à la déclaration selon laquelle l'efficacité de l'aide s'est améliorée. De même, 75,5% d'entre eux souscrivaient quelque peu ou totalement à l'affirmation selon laquelle il y avait eu une réduction considérable de la proportion de l'aide liée. Ces appréciations sont beaucoup plus favorables que celles figurant dans une évaluation mondiale récente de la Déclaration de Paris (OCDE 2007b). S'agissant de l'affirmation selon laquelle les actions des donateurs sont plus harmonisées, plus transparentes et plus efficaces collectivement, les avis étaient partagés, 48,1% des enquêtés indiquant qu'ils y souscrivaient quelque peu et 40,4% désapprouvant quelque peu. Dans le même temps, 64,1% des enquêtés souscrivaient quelque peu ou totalement à l'affirmation selon laquelle l'aide était alignée sur les priorités nationales de développement.

Pour ce qui est de la mise en place de formes de financement plus novatrices pour les pays africains, l'enquête a révélé que la plupart des enquêtés (50,8%) appuyaient la création d'une nouvelle facilité internationale de financement, l'émission d'un droit de tirage spécial axé sur le développement (15,9%) et des envois plus importants de fonds (14,3%) venant après. Les résultats sont présentés dans la figure 5. La préférence marquée pour une facilité internationale de financement traduit l'appui général à cette forme de financement tant dans les pays développés que dans ceux en développement.



**Figure 5: Préférence pour des formes plus novatrices de financement du développement**



Les flux d'APD à destination de l'Afrique sont en hausse, comme il ressort des données disponibles aussi bien que des impressions des décideurs africains. Cependant, les donateurs ne sont toujours pas en voie d'honorer leurs engagements et les flux d'aide récents tendent à être concentrés dans un petit nombre de pays et dans les secteurs sociaux (aide d'urgence et allégement de la dette). Il est nécessaire d'accroître l'aide allouée au secteurs productifs tout en redoublant d'efforts pour améliorer l'efficacité de l'aide.

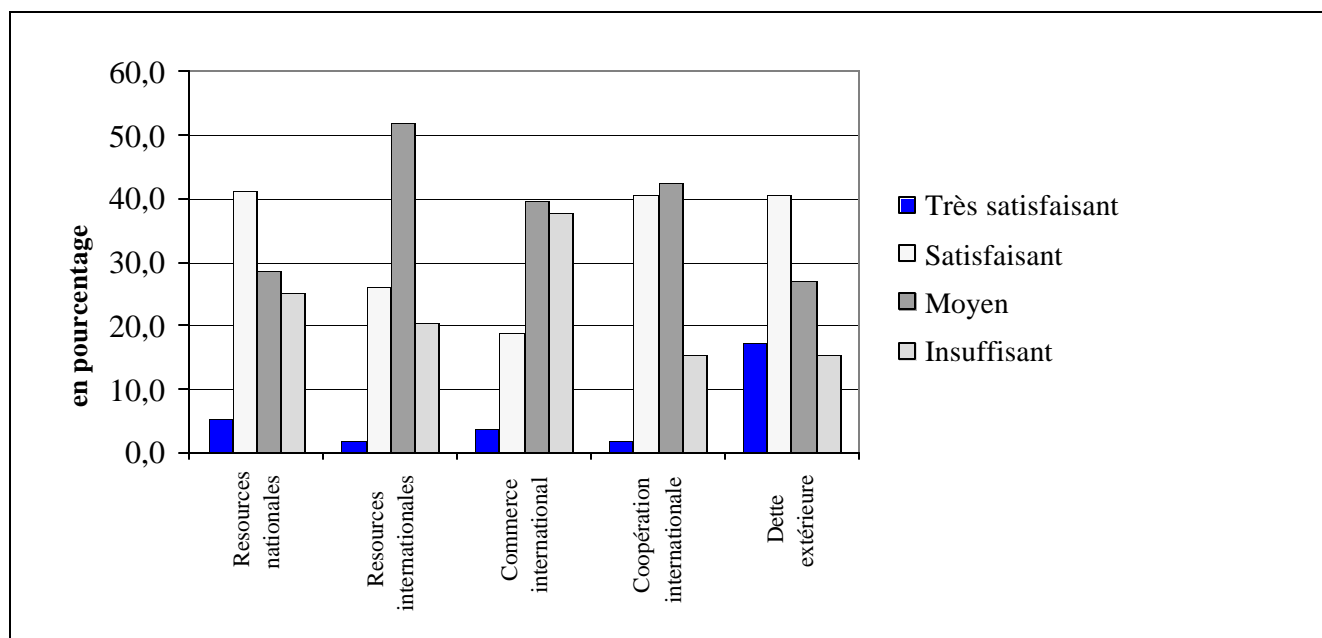
### **Dette extérieure**

Confrontés à un déficit de financement chronique, la plupart des pays africains ont dû, pendant quelques décennies, recourir à l'emprunt auprès des créanciers bilatéraux et multilatéraux. Ils ont, de ce fait, accumulé des stocks importants de dette dont ils ne pouvaient assurer le service. Les problèmes de dette extérieure compromettent les dépenses à consacrer aux services sociaux et aux infrastructures et entraînent une réduction des investissements, avec les conséquences désastreuses que cela a pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté (Krugman 1988; Birdsall et Williamson 2002). Face à cette situation, les prêteurs ont multiplié les initiatives d'allégement de la dette ces dernières années, dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM). Par suite de ces Initiatives d'allégement de la dette, le ratio dette/PIB en Afrique est tombé de 62% en moyenne durant la période antérieure à l'adoption du Consensus de Monterrey à 47% après.<sup>7</sup>

<sup>7</sup> Bien que l'allégement de la dette jouisse d'une grande popularité, certains auteurs sont de l'opinion controversée qu'il ne peut stimuler les investissements et la croissance dans les pays les plus pauvres du monde, du fait que ces derniers ne souffrent réellement pas de surendettement (Arslanalp et Henry 2006).

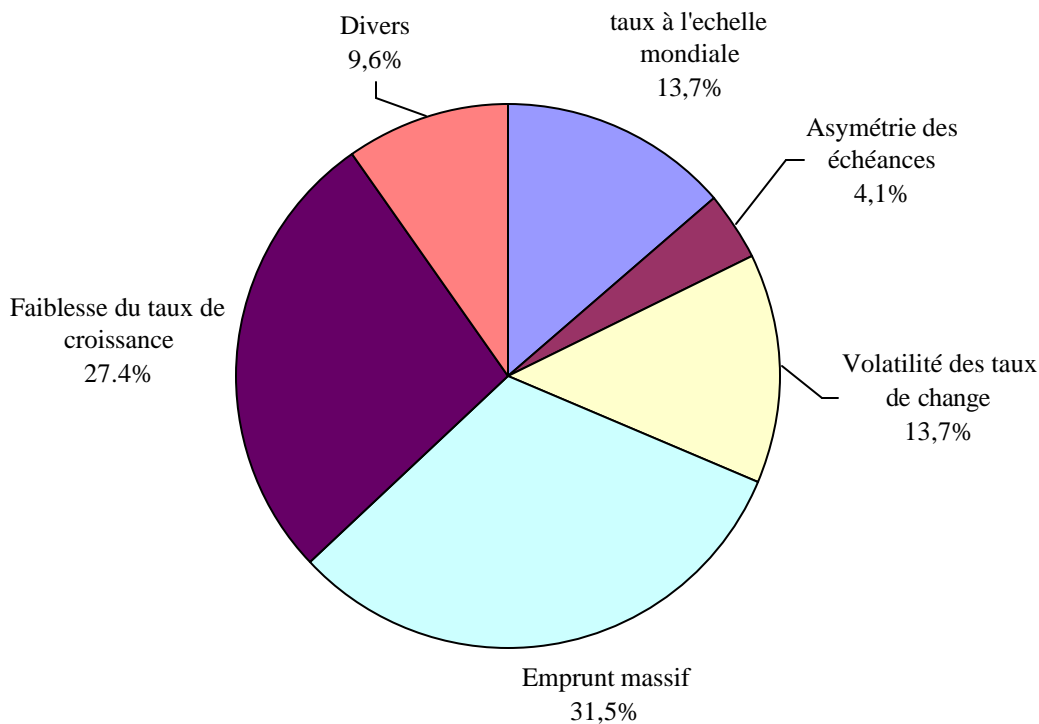
Tout comme les données macroéconomiques qui ont fait apparaître un impact positif, les enquêtés ont indiqué que, de tous les domaines, c'était dans celui de la dette extérieure, que les progrès des donateurs avaient été les plus grands, 17,3% d'entre eux répondant que les progrès étaient en fait très satisfaisants et 40,4% déclarant qu'ils étaient satisfaisants (voir figure 6). De plus, 24,5% des enquêtés souscrivaient fortement et 52,8% quelque peu à l'affirmation selon laquelle d'importants progrès avaient été accomplis en ce qui concerne la réduction de la dette extérieure des pays africains. Environ 70,6% des enquêtés estimaient que l'endettement extérieur de leur pays était soutenable. Ces impressions montrent clairement que les enquêtés sont conscients des allègements récents de la dette consentis par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale et les initiatives bilatérales ainsi que de l'impact qu'ils ont eu.

**Figure 6: Évaluation des progrès accomplis dans des domaines choisis du Consensus de Monterrey**



Cependant, les décideurs africains ont manifesté une certaine prudence, la majorité d'entre eux (64,8%) indiquant que ces initiatives d'allègement de la dette n'étaient que quelque peu susceptibles de déboucher sur un règlement du problème de la dette en Afrique et 11,3% estimant que ce ne serait pas du tout le cas. Les résultats de l'enquête révèlent également comment les enquêtés perçoivent la source du problème de la dette dans leur pays. Comme l'indique la figure 7, la source qui revient le plus souvent est l'emprunt massif, suivi par la faiblesse du taux de croissance, les niveaux élevés des taux d'intérêt et la volatilité du taux de change. Les enquêtés des PMA avaient une opinion différente sur la question. Quelque 35,6% d'entre eux estimaient que la principale source de leur problème de dette extérieure était la faible croissance économique, l'emprunt massif venant après (26,7%). On sait très bien que le taux de croissance économique a de sérieuses conséquences sur la capacité d'un pays de maintenir des ratios de la dette soutenables. Qui plus est, si un pays a un taux de croissance soutenu supérieur au taux de croissance de sa dette, il peut sortir de l'endettement.

**Figure 7: Sources de la dette extérieure dans les pays africains**



Le poids de la dette extérieure des pays africains a été considérablement réduit à la suite des récentes initiatives d'allégement. Dans l'ensemble, il est nécessaire de procéder à d'autres allégements de la dette et les gouvernements devraient faire preuve de prudence lorsqu'ils empruntent, afin que la dette reste soutenable.

### Questions systémiques

Outre les domaines spécifiques mentionnés plus haut, le Consensus de Monterrey reconnaît l'importance que revêtent la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux et leur bonne gestion. Au cours de ces dernières années, un certain nombre de dialogues multilatéraux se sont tenus sur des questions systémiques essentielles pour l'amélioration de la structure de gouvernance des institutions financières internationales et la clarification du rôle du financement officiel des marchés émergents..

En ce qui concerne ce domaine du Consensus, les résultats de l'enquête indiquent que la plupart des enquêtés (56,6%) désapprouvent quelque peu l'affirmation selon laquelle les structures actuelles de gouvernance des institutions financières permettent une participation efficace des pays africains à l'économie mondiale. Dans les PMA, la réponse à cette question est moins favorable, 66% de leurs enquêtés indiquant qu'ils ne souscrivaient que quelque peu à cette affirmation. Néanmoins, la plupart d'entre eux ont jugé les récents efforts déployés pour renforcer la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux comme quelque peu satisfaisants (52,8%) ou satisfaisants

(24,5%), reconnaissant ainsi le fait que l'OMC a fait de gros efforts pour assurer une participation plus grande des pays africains à la prise de décisions. Cela peut également signifier qu'ils sont conscients des débats qui se tiennent au sein de certaines organisations internationales (FMI, Banque mondiale) sur les moyens de faire participer davantage les pays pauvres aux processus de prise de décisions de ces organisations.

Malgré les récentes tentatives pour améliorer la gouvernance des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux, les enquêtés estiment que les donateurs doivent s'efforcer davantage de mieux faire participer les pays africains aux organes de décision des organisations internationales.

#### **4. Défis, contraintes et enseignements tirés**

L'enquête s'est aussi attachée à déterminer l'idée que se font les décideurs africains des défis et des contraintes qui entravent la mise en œuvre du Consensus de Monterrey en Afrique. Au niveau national, les interviewés ont souligné de nombreux problèmes auxquels il faudra remédier, notamment la mauvaise gestion, la corruption et l'absence d'institutions crédibles. La mauvaise gestion et la faiblesse des institutions rendent difficile de mobiliser les ressources intérieures, de même qu'elles accroissent la prime de risque des pays et entravent ainsi les efforts de mobilisation de ressources extérieures. En outre, l'incapacité de faire respecter les lois crée l'insécurité et rend difficile pour les entreprises d'investir et d'opérer dans la région. Le climat des investissements doit donc être amélioré et de nouvelles politiques et stratégies mises en place pour attirer l'IED et mobiliser les ressources intérieures.

Plusieurs sondés ont cité la faiblesse des infrastructures et d'autres types de contraintes qui pèsent sur l'offre au nombre des entraves à l'essor des exportations et du commerce. Ces problèmes sont compliqués par le manque de capacité réelle de négociation, qui rend difficile pour les pays africains de défendre leurs intérêts et d'accroître leur participation au système commercial international. La transformation des pays africains producteurs de matières premières en exportateurs de produits dynamiques était également jugée essentielle pour réduire la pauvreté, par une croissance économique soutenue, qui constitue l'objectif ultime du Consensus de Monterrey.

Fait intéressant, les pays à revenu intermédiaire de la région estiment avoir plus de difficultés que les autres à accéder à l'aide et à d'autres formes d'assistance au développement. Pour les pays les moins avancés, les petits pays insulaires et les pays sans littoral, leurs conditions économiques spéciales et leur vulnérabilité aux chocs extérieurs représentent un sérieux obstacle à la réalisation des objectifs énoncés dans le Consensus de Monterrey. Le fait que les pays ne soient pas maîtres de leurs stratégies de développement a aussi été cité comme une contrainte par de nombreux sondés. L'on se préoccupe également de l'influence excessive que les partenaires de développement exercent sur l'élaboration des stratégies nationales de développement, entravant ainsi la capacité des pays de définir leurs propres priorités. La mobilisation d'un large soutien du public et des principaux acteurs était également considérée comme un impératif.

S'agissant des donateurs, l'un des principaux problèmes soulevés par les sondés étaient l'insuffisance de l'aide et son imprévisibilité, qui rendent extrêmement difficile pour les pays africains de financer les grands projets de développement susceptibles d'atténuer la pauvreté. La prévisibilité de l'aide permettrait aux gouvernements de mieux évaluer les ressources et, partant, de choisir les

meilleures politiques et les meilleures décisions. À l'imprévisibilité s'ajoutent le manque d'alignement, de coordination et d'harmonisation de l'assistance, ainsi que la lenteur des progrès dans la réduction de la proportion de l'aide liée.

La persistance des obstacles à l'accès aux marchés des pays développés auxquels se heurtent les pays africains représente une autre préoccupation majeure et un autre défi pour la région. Nombre de pays enquêtés ont indiqué que ce protectionnisme les empêchait d'exploiter les gains potentiels que génère le système commercial multilatéral. Accroître l'appui des donateurs en matière de renforcement des capacités commerciales permettant aux pays africains de tirer davantage profit du système commercial représente, pour ces pays, un autre problème à régler (Dupasquier et Osakwe 2007b).

## **5. Remarques finales et voie à suivre**

De manière générale, l'enquête auprès des décideurs africains donne à penser que très peu de progrès ont été faits concernant la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et la réalisation de ses objectifs. Elle montre aussi que le développement de la région exige tant des gouvernements africains que des donateurs qu'ils déploient des efforts considérables pour mobiliser les ressources nécessaires. Au niveau international, les sondés ont insisté sur le fait que les donateurs devraient:

- Accroître la quantité de l'aide destinée à la région, comme promis dans le Consensus de Monterrey et dans la déclaration faite par le Sommet du G-8 à Gleneagles, et faire en sorte que les futures augmentations de l'aide ne soient pas concentrées dans un petit nombre de pays et de secteurs;
- Renforcer l'efficacité de l'aide en réduisant les conditionnalités et la proportion de la partie liée, ainsi qu'en améliorant la coordination, l'alignement et l'harmonisation;
- Ouvrir davantage les marchés des pays développés aux exportations africaines;
- Renforcer les capacités des pays africains et utiliser l'expertise locale dans les programmes d'assistance technique, afin de promouvoir le transfert des compétences;
- Réduire, au profit des PPTE remplissant les conditions requises, le délai pour passer du point de décision au point d'achèvement et étendre la couverture des programmes d'allégement de la dette en place aux pays non bénéficiaires de l'Initiative PPTE;
- Accorder plus d'attention aux problèmes de la dette intérieure;
- Améliorer la participation des pays africains aux processus décisionnels des organisations internationales.

En clair, les gouvernements africains aussi ont un rôle vital à jouer dans la réalisation des objectifs inscrits dans le Consensus de Monterrey. À cet égard, les sondés ont préconisé les mesures suivantes au niveau national:

- Améliorer la qualité des infrastructures pour réduire les coûts de transaction;
- Renforcer la compétitivité et la diversification des économies africaines pour réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs et favoriser la croissance économique;
- Renforcer la participation du secteur privé au processus de développement et améliorer l'environnement des affaires et le climat des investissements;
- Favoriser la mobilisation des ressources intérieures en améliorant la gouvernance et les infrastructures financières, en développant les marchés financiers, en jugulant la fuite des capitaux, en mieux sensibilisant les épargnants et les investisseurs locaux et en renforçant leur confiance.
- Promouvoir le commerce intra-africain et international, en éliminant les contraintes et en améliorant l'accès aux marchés;
- Intensifier et accélérer les efforts d'intégration régionale;
- Renforcer la gouvernance en améliorant les cadres juridiques et réglementaires, la transparence et l'obligation de rendre compte;
- Élaborer des stratégies et des politiques nationales plus solides et plus claires et veiller à ce qu'elles soient effectivement appliquées et assorties de l'indispensable engagement des gouvernements et des donateurs.

## Bibliographie

- Arslana Ip, S. et P. Henry (2006). “*Debt Relief.*” NBER Working Paper 12187, avril 2006.
- Aryeetey, E. et C. Udry (2000). “*Saving in Sub-Saharan Africa*” CID Working Paper N° 38, Université Harvard.
- Birdsall, N. et J. Williamson (2002). *Delivering on Debt Relief: From IMF Gold to a New Aid Architecture*. Washington, DC: Centre for Global Development.
- Bossone, B., Mahajan, S. et F. Zahir (2003). *Financial Infrastructure, Group Interests, and Capital Accumulation: Theory, Evidence, and Policy*,” Document de travail du FMI, janvier 2003.
- Dupasquier, C. et P. N. Osakwe (2007a). “Trade Regimes, Liberalization and Macroeconomic Instability in Africa.” dans J. Senghor et N. Poku (éd.), *Towards Africa’s Renewal*. Aldershot, Royaume-Uni: Ashgate Publishing Ltd.
- Dupasquier, C. et P. N. Osakwe (2007b). “Trade Capacity Building in sub-Saharan Africa: Emerging Issues and Challenges.” dans N. Dinello et E. Aryeetey (éd.), *Testing Global Interdependence: Issues on Trade, Aid, Migration and Development*. Cheltenham, Royaume-Uni, Edward Elgar Publishing.
- FMI (2007). “Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne.” *World Economic and Financial Surveys*, avril 2007. Washington DC, Fonds monétaire international.
- Krugman, P. (1988). “Financing versus Forgiving a Debt Overhang.” *Journal of Development Economics*. Vol. 29, p. 253 à 268.
- Loayza, N., Schmidt-Hebbel, K., et L. Servén (2000). «Saving in Developing Countries: An Overview”. *The World Bank Economic Review*, 14, 3, p. 393 à 414.
- McCulloch, N., Winters, A., et X. Cirera (2001). *Trade Liberalization and Poverty: A Handbook*. Londres: Centre for Economic Policy Research.
- OCDE (2007a), Statistiques sur le développement international (Base de données en ligne)
- OCDE (2007b). Enquête 2006 de suivi de la mise en oeuvre de la Déclaration de Paris - Synthèse des résultats. Paris: Organisation de coopération et de développement économiques.
- Osakwe, P. N. (2007). “Emerging Issues and Concerns of African Countries in the WTO Negotiations on Agriculture and the Doha Round,” dans J. Morrison et A. Sarris (éd.), *WTO Rules for Agriculture Compatible with Development*. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

CNUCED (2007). *Perspectives et enjeux de la mondialisation pour le développement* - Rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la douzième session de la Conférence, juillet 2007.

CEA (2007). *Rapport économique sur l'Afrique 2007: Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification*, Addis-Abeba, Commission économique pour l'Afrique (CEA).

CEA (2006). *Rapport économique sur l'Afrique 2006: Flux de capitaux et financement du développement en Afrique*. Addis-Abeba, Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Organisation des Nations Unies (2002). Document final de la Conférence internationale sur le financement du développement.

Banque mondiale (2002). *A Case for Aid: Building Consensus for Development Assistance*. Washington, DC: Banque mondiale.

Banque mondiale (2003). *Global Development Finance: Striving for Stability in Development Finance*. Washington, DC, Banque mondiale.

Banque mondiale (2007). Base de données en ligne: *Indicateurs du développement dans le monde*.